

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement du label "Commune en santé" à Genève

Chêne-Bourg, Onex et Puplinge distinguées pour leur dynamisme en matière de promotion de la santé

Genève, le 14 décembre 2017 – Monsieur Mauro Poggia, conseiller d'Etat chargé du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), a remis ce matin le label "Commune en santé" aux autorités de Chêne-Bourg, Onex et Puplinge. La reconnaissance des activités développées par ces trois communes pour améliorer la santé de leurs habitants marque l'inauguration officielle du label romand dans le canton de Genève.

Déjà en vigueur dans les cantons de Vaud, Valais et Jura, le label "Commune en santé" valorise les mesures de promotion de la santé développées dans le cadre des politiques publiques communales. Les trois premières communes labellisées à Genève se distinguent autant par la réalisation de projets axés sur la transmission de connaissances et compétences en matière de santé que par la mise à disposition d'infrastructures et prestations destinées à améliorer le bien-être et la qualité de vie des habitants. Pour obtenir le label, les communes doivent être impliquées dans le déploiement d'au moins une mesure dans les six domaines suivants : politique communale, animation et fêtes, famille et solidarité, école, économie et commerce, espaces publics.

Des communes engagées en faveur de la santé de leurs habitants

La commune de Chêne-Bourg met en œuvre de nombreuses mesures favorables à la santé, notamment par le biais d'actions de sensibilisation, telles que le Festival Déchênés, ou encore en offrant à ses habitants un espace urbain propice à la mobilité douce. Avec l'aménagement de chemins piétonniers et de pistes cyclables situées dans un réseau de parcs ou encore le projet de réhabilitation de la Seymaz la commune propose ainsi un accès gratuit et sécurisé à des activités sportives et de loisirs en plein air. Elle met également un accent particulier sur la solidarité et la cohésion sociale avec des projets destinés à apporter un soutien à des personnes vivant en situation de précarité.

A Onex, une palette d'activités contribue à maintenir la population onésienne en santé à tout âge. Il s'agit notamment des prestations pour les jeunes de l'Unité de Prévention pour adolescent-e-s, appelée aussi "UpAdos", des activités destinées à maintenir l'autonomie des personnes âgées, du soutien accordé aux nouveaux parents ou encore de la mise à disposition de lieux d'accueil et d'échange visant à soutenir des personnes fragilisées ou en proie à diverses difficultés, à l'instar du Café Deuil, du Lieu d'Ecoute ou de l'Arbre à Palabre. D'autres mesures populaires, comme les petits-déjeuners estivaux ouverts à tous, renforcent le tissu social.

Enfin, Puplinge intègre dans sa politique communale la promotion d'aliments sains, en mettant, par exemple, des fruits frais locaux et de saison à disposition des collaborateurs de la commune pendant les pauses. Une résolution du Conseil municipal a permis d'étendre cette démarche ainsi que de proposer des denrées issues de producteurs locaux, pour une grande partie des manifestations communales. Cette sensibilité se traduit notamment par la réalisation du Potaluge, un potager urbain et l'animation d'un Verger communal, utilisés tous deux pour sensibiliser la population, en particulier les enfants, à une alimentation saine. Dès que les premiers arbres du verger offriront leurs différents fruits, élèves et habitants pourront profiter de les cueillir et de les déguster.

Un soutien cantonal

Plus de 60 % de notre état de santé dépend de facteurs liés à l'environnement, aux comportements ou aux conditions socio-économiques, seule une petite part étant liée aux caractéristiques individuelles et au système de soins. Agir en amont des atteintes à la santé sur l'ensemble de ces éléments modifiables nécessite une action

multidisciplinaire et concertée. Ceci implique l'engagement d'une grande diversité d'acteurs publics et privés, issus pour la plupart d'autres d'horizons que celui de la santé.

"Les communes genevoises sont des acteurs de premier plan de la politique cantonale de promotion de la santé et de prévention. Outre une grande proximité et un contact privilégié avec leurs habitants, elles ont une multitude de compétences dans de nombreux domaines de l'action publique susceptibles d'influer de façon directe sur la santé des personnes qui résident sur leur territoire. Ce label permet de valoriser les initiatives des collectivités engagées au quotidien en faveur de la santé de la population genevoise", explique M. Poggia.

Un label romand

Développé par Promotion Santé Valais, puis repris et adapté par les cantons du Jura, Vaud et Thurgovie, le label "Commune en santé" est désormais proposé à Genève, où le service du médecin cantonal coordonne le projet.

Les communes intéressées par cette démarche sont invitées à inventorier toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. Le service du médecin cantonal à la Direction générale de la santé peut accompagner les municipalités dans leur réflexion et offrir, si elles le souhaitent, conseil et orientation pour identifier d'éventuelles lacunes ainsi que des pistes pour les combler ou encore pour développer l'existant.

Contact

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS)
Direction générale de la santé
Service du médecin cantonal
Rue Adrien-Lachenal 8
1207 Genève
Tél. + 41 22 546 50 18



Commune en santé